

Une couverture régionale pour un service de proximité et de qualité auprès de tous les assurés !

CAEN

ROUEN

LILLE

REIMS



Expertises
Michel BRAEM[©]

Depuis 1983 au service des assurés



www.expertisesbraem.fr

braem@cressent.fr

NEUFCHÂTEL-EN-BRAY (76720) :
11 rue du Maréchal Foch - BP 4
Tél. 02 32 97 42 68 - Fax 02 35 94 46 61

LILLE (59800) :
Centre Vauban - 201 rue Colbert
Tél. 03 20 57 05 22 - Fax 03 20 78 26 93

S.A. au capital de 38 112 €
R.C. Lille B 328 215 140 - TVA FR 81 328 215 140

Auprès de vous
pour obtenir juste réparation
de vos préjudices !



✓
EXPERTISES
PRÉALABLES

✓
EXPERTISES
APRÈS
SINISTRES

✓
EXPERTISES
IMMOBILIÈRES

www.expertisesbraem.fr

INCENDIES - EXPLOSIONS - BRIS DE MACHINE - DÉGÂTS DES EAUX
PERTES D'EXPLOITATION - CATASTROPHES NATURELLES...



Expertises
Michel BRAEM[©]

Depuis 1983 au service des assurés

✓ EXPERTISES PRÉALABLES

Bâtiment et Matériel :

Descriptifs et inventaires physiques sur site en valeur à neuf et vétusté déduite.

Valorisation détaillée.

Communes et Collectivités :

Surfaces ou capitaux monuments classés, historiques.

Perte d'exploitation :

Étude de la marge brute et des garanties à souscrire à partir de simulations de sinistres.

Meubles anciens et objets précieux :

Détermination de la valeur de remplacement, la preuve et la valeur d'achat étant souvent inexistantes.

✓ EXPERTISES IMMOBILIÈRES

Valeur vénale :

Pour connaître la valeur raisonnée et objective d'un bien immobilier en vue d'une transaction ou d'une mutation de bien. Expropriations.

Valeur d'utilisation :

Pour connaître la valeur d'utilisation de l'outil de production d'une entreprise en vue d'une restructuration industrielle ou financière. Elle est un outil de sauvegarde et de gestion de l'entreprise.

Responsabilité civile :

Estimation - Assistance - Défense de votre préjudice

✓ EXPERTISES APRÈS SINISTRES

Votre partenaire :

Mobilisation totale de nos experts afin que votre sinistre se règle au plus vite.

Votre assistance :

Prise en charge des mesures d'urgence et de sauvegarde de vos biens.

Estimation de vos dommages :

Rapport chiffré et détaillé.

Vos réclamations :

Support expert pour faire valoir vos droits en relation avec les garanties de votre contrat d'assurance.



Nous défendons les intérêts de l'assuré face à un sinistre pour lui garantir une juste indemnisation auprès de sa compagnie d'assurance.

«On ne s'improvise pas expert, on le devient avec une connaissance parfaite des situations que l'on peut rencontrer...»

Michel BRAEM